



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 04/04/2023  
date de convocation : 28/03/2023

n° de délibération : DE2023 - 08

nombre de conseillers en exercice : 11  
présents : 7  
suffrages exprimés : 9 (pour-9, contre-0)  
abstention : 0

objet de la délibération :  
**Budget Primitif Principal : approbation du  
Compte de Gestion 2022**

Le quatre avril deux mille vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric		absent	
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIOL Muriel		absente	
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		
PALMIER Jérôme	X		X
VALARIER Valérie		excusée, pouvoir à MEYRUEIX Franck	
VIDAL Fabrice		excusé, pouvoir à MOURGUES Christine	
VIEILLDENT Luc	X		

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2022,

STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections,

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Trésorier, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le secrétaire de séance,  
Jérôme PALMIER

Le Maire,  
Pascale BONICEL